

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

7e année - Numéro 386

Août - Septembre 1973 - 25 Francs CFA

## LE 30 NOVEMBRE 1973 EST DEJA A NOS PORTES

Dans sa détermination d'autocentrer l'activité économique de la Nation, le Gouvernement Militaire Révolutionnaire dans son historique discours-programme du 30 novembre 1972 proclamait l'"OBIGATION POUR TOUTES SOCIETES ETRANGERES OPERANT DANS NOTRE PAYS DE DOMICILIER LEUR SIEGE SOCIAL AU DAHOMEY ET D'Y TENIR LEUR COMPTABILITE". Cette décision a fait l'objet d'une ordonnance fixant au 30 novembre 1973 la dernière date à laquelle les sociétés concernées devraient s'exécuter. Mais l'objectif peut-il être ainsi atteint ? Et quels sont les problèmes que pose la mise en œuvre de cette ordonnance, qui curieusement d'ailleurs est muette sur les sanctions que doivent encourrir les contrevenants.

Est-ce en soi une panacée le fait, pour ces sociétés d'avoir à domicilier leur siège social au Dahomey et d'y tenir leur comptabilité ? Nous suffis-t-il de nous contenter d'un bilan qui sera présenté en fin d'exercice sous des formes diverses ? Plusieurs sociétés de la place utilisent pour les besoins de leur siège actuel des mé-

thodes différentes les unes des autres pour la comptabilité de leurs activités.

L'action du Gouvernement Militaire Révolutionnaire serait vainue, si d'autorité, une normalisation du système comptable applicable à toutes les sociétés ayant des activités commerciales ou industrielles sur notre territoire national, n'était décidée par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire.

Le problème étant d'importance nous vous livrons à travers les lignes qui suivent, l'étude faite par M. Gabriel Ayatodé sur la situation avec espoir qu'elle aidera à quelque chose.

### Normalisation Comptable

Le problème de normalisation comptable retient l'attention de tout un chacun depuis le discours-programme du 30 novembre 1972, et une partie de l'opinion publique se rend compte des avantages que la présentation uniforme des écritures offre pour toute la Nation.

Sans doute, certains contestent témoignent de la défiance à l'égard de tout effort de rationalisation comptable, mais le secret des affaires

confirme que la voie de normalisation qui sera choisie, s'imposera dans notre système révolutionnaire.

Si la clarté apportée aux comptes, qu'il s'agisse de leur classement de leur contenu ou de la manière dont certaines dotations sont calculées, donne aux actionnaires, aux fournisseurs et aux banquiers les moyens d'appréciation que la confusion des écritures leur refuse, elle fournit en même temps, de toute évidence, aux administrations publiques, des moyens de contrôle plus rigoureux.

La normalisation des comptabilités ne permet pas seulement aux entrepreneurs de dégager clairement et rapidement les résultats financiers ; elle les met en mesure grâce à l'emploi de méthodes rationnelles, de suivre l'évolution de leurs prix de revient. Mieux encore, elle permet à la Nation de faire de sérieuses études pour les statistiques en vue du développement économique et social.

### Plan Comptable

Mais, avant de décider une normalisation comptable, il faut procéder à l'élaboration d'un plan comptable général. (Suite en page 4)

## NOUVEAU REGARD SUR LE PRETRE



M Abbé Henri Elégbedé  
ordonné prêtre le 30. 6. 1973 à Bohicon

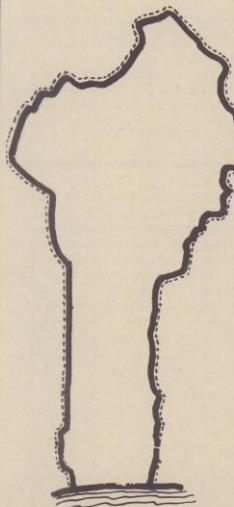
Dans la série des émissions interviewées que nous avons organisées sur le prêtre, il vous a été présenté librement ce que les uns ou les autres attendaient du prêtre. Quelques auditeurs ont été choqués par certains propos ou les ont trouvés excessifs, mais nous tenions à une certaine liberté d'expression. Par-delà les reproches se sont exprimés aussi des désirs, superbement résumés par

celui qui a dit que le prêtre devrait être l'homme de la tolérance, de la conciliation et du dialogue, en un mot un carrefour d'humanité pour ne pas dire d'humanisme.

On peut d'abord se demander pourquoi tant de problèmes semblent brusquement venir en surface. S'il est vrai qu'en réalité ils ne sont pas vraiment nouveaux, il reste que le monde a beaucoup évolué. Pendant des millénaires, par exemple, l'homme a voyagé à la vitesse de la marche puis de la roue. Aujourd'hui, c'est à quarante mille kilomètres à l'heure que se déplacent les cosmonautes. Alors que l'homme du siècle dernier ne s'aventurait guère au-delà de son district natal, l'homme moderne est un véritable nomade. L'urbanisation, l'industrialisation, la scolarisation et le développement prodigieux des mass-média ont beaucoup changé les mentalités. De même les rapports féodaux cèdent la place à des rapports plus démocratiques. Dans le cadre chrétien, on parlera de déchristianisation ; par ailleurs même si de nouveaux symboles se sacrifient sur le plan profane, on assiste cependant à une sorte de désacralisation du monde. Enfin, les progrès des sciences humaines et sociales ont fait énormément avancer la connaissance de l'homme sur lui-même, si bien qu'il a fini par avoir une nouvelle vision de lui-même et de ses relations avec son milieu et son semblable. Ainsi, l'autorité, ou du moins une certaine

(Suite en page 6)

## LE DAHOMEY EST-IL VRAIMENT PAUVRE ?



(Nos informations en pages 4)



### RECAPITULONS !

Que Rodrigue ait du cœur, plus personne n'en doute avec le déferlement d'incidents qui viennent de coûter le portefeuille à deux ministres et à un commissaire du Gouvernement Militaire Révolutionnaire. En moins de dix mois à l'ODAMAP Rodrigue aura enregistré à son palmarès une liste impressionnante d'exploits inédits.

Une dame qui osait s'appuyer sur le sort d'un comptable impliqué dans l'affaire du 28 février s'était vu signifier son licenciement sans autre forme de procès.

Au bureau d'embauche de l'ODAMAP, la débauche a été à son comble avec des recrutements fantaisistes et des augmentations abusives de salaire.

Plus d'une fois, les services de manutentions portuaires auront fonctionné non pas à la bouteille mais plutôt au canon d'un pistolet automatique.

Et pour loger et vénérer le commissaire du Gouvernement, Rodrigue n'est pas de ceux qui regardent aux dépenses. En cela, il avait d'ailleurs de la compagnie puisqu'un autre directeur général se serait octroyé un bureau de plus d'un million de francs anciens et CFA sur les comptes d'une Société qui n'a encore de céramique que le nom.

Mais Rodrigue a fait mieux ! Devant une assistance aussi diverse que pittoresque il aurait pris son ministre tutélaire par le collet pour lui apprendre à respecter la hiérarchie... Entendez militaire, s'il vous plaît ! Il paraît que la force de Rodrigue tient à une dent : celle qui brille. De là viendrait son pouvoir d'envoiement auquel le chef suprême de la révolution lui-même n'a pas échappé. Ce départ de Rodrigue lui aurait posé un véritable cas de conscience. Et pourtant il s'embête qu'en cas de difficulté le G.M.R. doit pouvoir compter sur la puis-

(suite en page 2)

## SIRUS

(Suite de la première page)

sance exorcisante d'une certaine yoditcha. Ne dit-on pas que la prêtresse vaudou à des charmes très authentiques ? Que Sègbolisa me pardonne une si imprudente digression !

Cette affaire de l'ODAMAP ourrait faire perdre à l'ancien ministre des P. et T. une bonne occasion de se régaler. Car de sa "forteresse d'arrêt" il aura raté le spectacle de son ami Cheik Fall dégringolant du piédestal africain. Pour toute consolation, il aura au moins la fidélité d'un "corréli-gionnaire" et ami qui n'a pas hésité à abandonner la réforme de l'enseignement pour le suivre en exil. Désidément la révolution est exigence et certains sacrifices suprêmes nous en donnent la preuve tous les jours.

Toutes ces démissions constituent une épreuve et un test difficile pour notre bébé révolutionnaire. En tout cas, le voyage présidentiel à Alger malgré ces quelques ombres au tableau de la politique nationale montre que le comité national se sent bien en sécurité sur sa branche. Maintenant n'il n'y a plus de doctrinaire au sein du Gouvernement Militaire Révolutionnaire et que les avant-gardistes n'ont plus de porteparole en haut lieu, il est permis de se demander si les créances de la révolution ne vont pas diminuer. Le Conseil National de la Révolution ou Conseil Supérieur de la Révolution nouvelle formule pourviendra-t-elle à assurer la constance des enthousiasmes du début ? Si j'en crois les "Agbadia", nous cherchions un arbitre. Eh bien nous en avons un avec le C.N.R. Le tout dépendra de ce que nous en ferons avec les boudoirs fudistes.

Mais ce que je sais, c'est que le peuple (les masses diraient d'autres) "s'en balance" pas mal de nos querelles doctrinaires. Après tout, ce qui compte pour lui, ce n'est pas de savoir si Mao est aussi nationaliste que Sun-Yat-Sen ou si le révisionisme n'est que du réalisme léoniniste actualisé. Un an dans la mouvance du Gouvernement Militaire Révolutionnaire lui aura apporté quelque réconfort avec la conviction qu'on peut se présenter aux examens et réussir par ses propres mérites. L'actuel ministre de l'Economie et des Finances aura ainsi marqué de façon positive son passage dans les arcanes de la Fonction Publique.

Le peuple aura appris aussi qu'il n'est pas nécessaire que les agents du commandement ou ceux des services de Santé soient "des pays" ou des partisans politiques pour faire du bon travail. Pour une fois, on aura vraiment travaillé dans le sens de l'unité de la Nation. Les ministres de l'Intérieur et de la Santé peuvent s'en féliciter à juste titre.

Mais était-il vraiment nécessaire de rompre le charme en empoisonnant l'atmosphère une fois encore avec l'affaire du 23 février ? Les décisions

## RIONS RIONS RIONS RIONS RIONS RIONS

## Brouille

Deux vieux émigrés sont copains depuis plus de dix ans. Un jour l'un d'eux reçoit une lettre :

- Qu'est-ce que c'est ? demande l'autre.

- C'est ma femme qui m'écrira.

- Tu ne m'avais pas dit que tu étais marié.

- Sans importance.

Le gars ouvre la lettre et en sort une feuille de papier blanc.

Y a vraiment rien d'écrit dessus.

Le copain s'approche, regarde ça, et lève les yeux.

- Qu'est-ce que ça veut dire ? finit-il par demander.

- Ma femme et moi, on est fâchés, explique l'autre. On se cause plus.

## Le verre

C'est un fou qui a réussi à s'échapper de son asile. Comme il n'est pas agité, il n'attire pas l'attention.

Il rentre dans un bistro et avise un verre posé à l'envers. Il le prend et l'examine avec curiosité.

- Qu'est-ce qu'ils tiennent se dit-il. Ils fabriquent des verres dont le haut est bouché.

## BIBLIOGRAPHIE

## "Réflexions"

C'est le titre d'un petit livre de 100 pages écrit par l'Abbé Julien Efo Penoukou et préfacé par Mgr Sastre.

Il aborde des sujets qui passionnent les jeunes et qui pourraient ne pas laisser l'adulte indifférent : "le doute dans la foi, la liberté, l'amour, le scandale des prêtres etc". Le style est en vivant et permet de le lire d'un trait.

Certes, il y a des points de vue sur lesquels on peut ne pas être d'accord, mais c'est un instrument de dialogue avec les jeunes qui ont l'esprit ouvert et qui acceptent encore de se mettre en question.

"Réflexions" peut justement vous donner l'occasion de réfléchir.

- En vente :

- au Collège Aupiais  
- à la Librairie N.D.

au prix de deux cents francs.

Alphonse Quenon

qui sont dans l'air nous donnent l'impression qu'on a également peur de certains compagnons d'armes. Croit-on vraiment que leur retour à la vie civile fera disparaître la psychose de la peur ? Désidément les expériences passées ne nous auront rien appris. Car ce ne sera pas la première fois qu'on aura démobilisé des officiers et sous-officiers pour qu'ils retrouvent leurs galons et tous les honneurs à la faveur du plus léger changement politique. En tout cas nous pensons qu'on est entraîné de recourir à des mesures extrêmes contre ce que la révolution devrait considé-

Maintenant, il le retourne. Là, il est encore plus soufflé.

- Et encore ils n'y mettent pas de fond.

## Un bon client

Au moment de la fermeture d'un café, il y a un garçon qui demande à son collègue :

- Pourquoi ne dis-tu pas à ce client de s'en aller ? ça fait cinq fois que tu le réveilles et chaque fois il se rendort.

- Oui, mais chaque fois, il me demande combien il me doit, et chaque fois il me paie.

## A la maternité

Comlan est à la maternité où sa petite Assiba vient de naître. Il croise dans le couloir une infirmière et lui demande :

- Combien avez-vous d'enfants ?

- Je n'en ai pas.

- Et ça fait longtemps que vous êtes ici ?

- Trois ans.

- Eh bien, moi, ma maman n'y est que depuis quatre jours et elle en a déjà une, elle !

## LES JEUNES ET L'ALPHABÉTISATION

"Imaginer qu'un beau matin vous réveillez sans plus savoir lire, écrire et compter. Analphabète !" C'est la situation angoissante dans laquelle Arthur Gillette plonge le lecteur dès la première ligne de sa brochure "Les jeunes et l'alphabétisation", publiée par l'Unesco.

C'est pourtant le cas des 78 millions d'illettrés dans le monde, soit plus d'un tiers du genre humain. Or, si de nombreuses publications sont consacrées à ce problème, jusqu'ici rien n'a été fait à l'échelle internationale pour en parler aux jeunes. C'est donc à eux que s'adresse cette publication. Comment leur faire comprendre l'importance du combat à mener ? En leur montrant que l'analphabétisation et l'alphabétisation sont des phénomènes qui les concernent, sur lesquels ils peuvent agir en qualité d'élèves ou d'instructeurs. Et ceci, aussi bien dans les pays sous-développés que dans les pays industrialisés.

qui sont dans l'air nous donnent l'impression qu'on a également peur de certains compagnons d'armes. Croit-on vraiment que leur retour à la vie civile fera disparaître la psychose de la peur ? Désidément les expériences passées ne nous auront rien appris. Car ce ne sera pas la première fois qu'on aura démobilisé des officiers et sous-officiers pour qu'ils retrouvent leurs galons et tous les honneurs à la faveur du plus léger changement politique. En tout cas nous pensons qu'on est entraîné de recourir à des mesures extrêmes contre ce que la révolution devrait considé-

## POURQUOI

Les prix augmentent sans cesse à Cotonou.

Le plus flagrant outre les béton demeure la montée en flèche des cyclomoteurs, les "Peugeot BB" et Mobylette (de locomotion les plus utilisés par notre population active).

Y a-t-il boycott au niveau du commercial ? Ou bien, est-il désormais douanier entrepôt depuis d'année par le ministre !'Economie et des Finances qui révélé inopérant ?

Notons tout de suite que c'est une attention toute particulière : travailleurs de tout ordre suivent nouveaux prix de vente des véhicules dont ils ne sont pas en mesure d'acheter. Pourtant véhicules au lieu d'être un luxe tout au contraire une nécessité.

Certains de ces véhicules abîmés ont vu leur prix baissé de 30.000 et 200.000 francs de poussière.

Or, le ciment et le fer à béton devraient normalement voir aussi leur prix de vente amélioré n'ont aucun soulagement. Dès lors, le paysan, l'ouvrier, en un mot, les petites bourses étaient en effet espérant que le désarmement n'ouvre ses portes aux cyclomoteurs, matériels de constructions - en gros, les articles de grande consommation par ces bourses.

Mais... Mais... Mais...

Les petits engins "BB" ordinaires montés ici à l'"INDACY" et dans les magasins "CICA" et sont maintenant importés et leur prix de vente seraient passés de 46.68.000 francs et de 56.000 à francs. Où allons-nous donc ?

Pourquoi cette décadence entre le prix de vente des choses plus consommées par les bourses ?

Y a-t-il boycott et à quel niveau ?

Le petit Co

## ENCORE

Cette brochure s'adresse à tous les jeunes, convaincus ou sceptiques qu'elle suggère de nombreux moyens d'action pour combattre ce que l'auteur qualifie de "violation grante des droits de l'homme".

esses de Rodrigue et les égences de ministres qui claquent la porte n'auront fleuri le peuple que de très loin. L'essentiel à présent c'est que le Gouvernement Militaire Révolutionnaire conserve précieusement l'espérance du 30 novembre et donne d'elles-mêmes preuves de son adhésion aux principes fondamentaux de notre charte politique. Même si nous nous détournerons de ces nobles objectifs ; alors nous trouverons dans ce même peuple qui est resté insensible aux bavardages idéologiques et aux mouvements d'humeur de ces derniers temps !

## NOCES DE RUBIS SOUS LE SIGNE D'AMOUR ET DE PATIENCE

Parmi les événements que nous vivons tous les jours, il en existe que l'on ne saurait passer sous silence, car exemple vivant d'amour.

L'un de ces événements a été la célébration à Cové le 22 juillet dernier des noces de Rubis (40 ans de mariage) de



Mme et M. HOUNHOUEDE ADJAFFON François. Oui! 40 ans de vie commune, 40 longues années à se supporter mutuellement! se comprendre. Bref, 40 années passées ensemble à s'aimer. N'est-ce pas là un bel exemple vivant d'amour qui fait déjà sourire tout un chacun de nous?

Pour remercier le Seigneur Tout-Puissant de leur avoir accordé cette immense grâce qu'est la patience, patience tant recherchée et souhaitée par les jeunes ménages d'aujourd'hui, les honoraient ont voulu commencer cette journée-là par une messe d'action de grâce célébrée en l'église Notre-Dame de Lourdes de Cové, puis autour d'un banquet offert à l'issue de l'office en leur domicile, ils ont partagé leur joie avec de nombreux convives.

Comment ont-ils pu faire pour se supporter pendant une aussi longue période nous demanderions-nous?

La réponse est simple; ils ont réussi leur vie parce qu'ils s'aimaient. Aimer, ce mot simple qui se laisse

facilement prononcer sur toutes les lèvres, est pourtant lourd de portée.

Mais alors, qu'est-ce donc aimer? Aimer: c'est vouloir réaliser le bien et le bonheur de quelqu'un. Cette explication facile est cependant une condition sine qua non pour une harmonie conjugale, et sans laquelle l'amour ne deviendrait qu'une caricature de lui-même. Dans un monde qui se déshumanise, l'amour réel se perd et dès que les premières difficultés apparaissent dans le ménage, les plus riches espoirs s'anéantissent.

Or, vivre sa vie de mariage n'est pas toujours sans écueil. C'est pourquoi il faut se débouiller de tout égoïsme et apprendre à être humble et charitable. N'est-ce pas cette humilité, cette charité et surtout une indulgente compréhension qui manquent à bien des conjoints aujourd'hui, lorsque désastreux qui décourage le conjoint victime et le conduit à toutes les infidélités?

Si pendant plusieurs siècles, la femme a été considérée comme l'esclave de l'homme, une marchandise que l'on pouvait troquer contre de l'argent, dans la civilisation moderne et en tout cas depuis un peu plus d'une décennie dans notre pays, la femme semble retrouver la dignité qui est la sienne en se plaignant à la pointe de cette civilisation progressive par sa finesse, son intelligence, sa qualité d'intuition. Malheureusement, c'est sans doute cette libération soudaine qui contestent bien souvent certains jeunes mariés. Ce qui offre aujourd'hui des spectacles affligeants de trop nombreuses et fréquentes ruptures.

Reconnaissons honnêtement que l'éducation en ce domaine de bien des hommes est à faire. Il leur faut apprendre que la femme épousée évolue dans la dignité, dans l'émanicipation consentie et non sous une tutelle obscurde et étouffante.

L'amour sans dignité n'est plus l'amour, mais une contrefaçon très grossière de l'amour.

Puisse l'exemple de ce couple que tout un chacun de nous devrait envier, nous guider et nous inspirer pour l'heureuse harmonie recherchée dans le mariage!

### BREF...EN BREF...EN BRE

• L'unité monétaire de la Mauritanie est l'Ougya dont la valeur est égale à 0,7 grammes d'or fin, soit 5 francs CFA.

• Le capital de la banque mauritanienne est de DEUX CENT MILLIONS d'Ougya soit UN MILLIARD de francs CFA. Ce capital est entièrement souscrit par l'Etat mauritanien.

Une ville vieille de plus de 2.500 ans vient d'être découverte en Asie centrale soviétique par une expédition de l'Académie des sciences d'URSS.

Mise au jour sur le territoire d'un sovhoze, dans l'actuelle RSS du Tadjikistan, cette cité antique était édifiée sur une colline et surmontée d'un palais. On y a trouvé de nombreuses sculptures, des objets en or et argent, des pièces de monnaie, et des bijoux, parmi lesquels des amulettes et des colliers égyptiens et indiens. Cela prouve le degré d'évolution de cette civilisation qui s'était épanouie sur les rives du grand fleu-

ve Amou Darya et les relations qui s'étaient développées, dès cette époque reculée, entre la Bactriane et les contrées du Proche Orient.

C'est la deuxième fois en un siècle qu'un trésor est mis au jour dans la région de l'Amou Darya : 180 objets en or et argent qui y ont été découverts en 1878, se trouvent aujourd'hui au British Museum de Londres, après être passés par l'Inde.

### JEUNES SCIENTIFIQUES

Comment analyser le degré de pollution d'une rivière? Qu'est-ce qu'une chaîne alimentaire? Qu'est-ce que la vie anaérobique?

Autant de questions auxquelles peuvent désormais répondre les jeunes de 16 à 21 ans qui ont séjourné dans les camps scientifiques qu'organise chaque été, depuis 1968, la Commission nationale suisse pour l'Unesco. Garçons et filles peuvent s'initier à certaines techniques de recherche scientifique, travailler sur le terrain



### Toujours à l'essai

"Depuis 4 ans mon patron me dit que je suis engagé provisoirement. Et régulièrement il met fin au contrat et me reprend une semaine après en me disant "vous êtes toujours à l'essai". "Mais le 10 août dernier il me met à la porte comme un chien". Que vais-je faire ?

Le plus urgent, et la première chose à faire, c'est de saisir l'Inspecteur du Travail de Cotonou si vous êtes dans l'ouest, l'Atlantique, le Mono, ou le Zou, ou de porter votre affaire devant l'Inspecteur interdépartemental du travail du Nord à Parakou si vous êtes dans le Borgou ou dans l'Atacora.

Ce cas traduit chez nous le comportement machiavélique de certains employeurs qui mettent leur génie à tourner la loi. Ce cas peut se diviser en trois branches aux moins.

#### Première branche :

Le patron engage à l'essai pendant un certain temps son employé, met fin à son contrat en lui signifiant qu'il ne fait plus l'affaire. Puis le reprend peu de temps après et ainsi de suite.

L'article 27 du Code du Travail dit : "Le contrat d'engagement à l'essai ne peut être conclu pour une durée supérieure au délai nécessaire pour mettre à l'épreuve la personne engagée, compte tenu de la technique et des usages de la profession.

Si durée maxima, renouvellement compris, ne peut excéder six mois". Un patron qui aura passé outre à ces dispositions peut être attaqué devant l'Inspecteur du Travail ou du Sud à Cotonou, ou du Nord à Parakou. Si l'affaire n'est pas conciliée devant ce dernier elle est transmise au Tribunal du travail qui condamnera l'employeur à des dommages-intérêts au travailleur sans compter les autres indemnités liées au contrat à durée indéterminée.

#### Deuxième branche :

Les patrons ont parfois recours à des recrutements dans le cadre de contrats à durée déterminée, ou du recours à du personnel intérimaire. Le contrat est dit provisoire la plupart du temps.

Ainsi on procède à un engagement à l'essai, puis à un renouvellement de l'essai, puis à un engagement provisoire et à un prolongement de l'engagement provisoire... jusqu'au licenciement. Le patron prétend alors que cette cessation des activités de son employé n'a aucun caractère de licenciement puisqu'elle constitue un terme normal du contrat, ce qui est une erreur, une fraude à la loi.

ou au laboratoire, individuellement ou en groupe.

Le rapport d'activité du camp d'Engelberg (1972) vient de paraître. Il fournit d'intéressantes précisions sur les travaux : chimie, zoologie, botanique, microbiologie et géologie, et comporte de nombreuses photos et graphiques.

Pour tous renseignements concernant ces camps scientifiques, s'adresser à la Commission nationale suisse pour l'Unesco, Département politiques fédérales, 3003 Berne.

L'idée fondamentale dans ce genre de contrat de travail créé de toutes pièces par les employeurs est exactement l'opposé de ce qui constitue l'objectif de notre politique sociale, car au lieu d'accorder une certaine sécurité de l'emploi on organise la précarité de l'emploi jouant sur le fait que le pays est sous la pression d'un éclairage galopant: si tel refuse, tel autre prendra sa place.

La jurisprudence précise que ce système est exactement contraire aux garanties que la loi accorde aux salariés. "Les contrats de travail successifs par lesquels un employeur organise un système de travail provisoire, en modulant le temps d'embauche d'après ses besoins, sans avertir le salarié de la particularité de sa situation, sont contraires aux garanties que la loi accorde aux salariés et sont entachés de fraude". Et s'agissant d'un contrat passé en fraude, la victime de cette fraude, le salarié, doit être dédommagé, et les tribunaux condamneront l'employeur à lui verser une certaine somme calculée selon les années passées dans l'entreprise.

Il est à faire observer que même le contrat à durée déterminée a pour finalité normale d'assurer la stabilité de l'emploi. Dans ce système institué par les employeurs la jurisprudence a relevé que pour éviter que le mécanisme joue exclusivement en faveur des patrons qui sont déjà dans un statut social privilégié il y a lieu d'informer le salarié des particularités de sa situation juridique. Ce tempérament est d'ailleurs discutable.

#### Troisième cas :

Les contrats successifs à durée déterminée sont renouvelés sans discontinuité pendant un certain nombre d'années. La rupture de tels contrats équivaut à la rupture d'un contrat à durée indéterminée. Par conséquent le délai de préavis doit être respecté et les indemnités afférentes à cette rupture sont dues. Ainsi en ont décidé les tribunaux : "Dès lors que les contrats successifs à courte durée déterminée l'ont un travailleur à un employeur ont été renouvelés pendant plus de 4 années sans discontinuité, celui-là pouvait compter sur la continuation de cette situation sans la considérer comme occasionnelle, ni destinée à faire face à des besoins de durée limitée, et cela ne pouvait permettre à l'employeur d'échapper aux dispositions d'ordre public sur la rupture des contrats à durée indéterminée".

#### Conclusion :

Il résulte de la brève analyse faite de tous ces trois cas, que les tribunaux protègent le salarié. Donc à notre correspondant nous répondons que quel que soit le cas dans lequel il se trouve actuellement il doit être satisfait sur le principe de sa demande en paiement de salaires, préavis, congés payés, indemnités de licenciement et d'ancienneté. Ce qui peut changer, ce sera le montant de l'indemnisation qui lui sera payée. En marge de cette réponse il y a lieu de souhaiter que le législateur intervienne pour réglementer le domaine du droit du licenciement ou l'imagination des employeurs n'est jamais à court d'invention.

P. Tonagnon

# LE 30 NOVEMBRE 1973 EST DEJA A NOS PORTES

(Suite de la première page)

néral. A cet effet, il suffira de s'ajuster des plans comptables les plus utilisés ; la différence ne subsistera alors que dans la nomenclature et l'appellation des comptes. En élaborant un plan comptable général, on doit s'efforcer de satisfaire aux exigences d'ordre économique afin d'établir un système qui présente le triple caractère d'être simple et logique, d'offrir une grande souplesse dans l'application et de permettre les progrès de la technique comptable.

Les cadres comptables connus à ce jour permettent :

- d'établir aisément le bilan, constitué par les soldes créditeurs et débiteurs des classes comptables dites de bilan ;
- de dégager clairement les résultats d'exploitation ;
- de faire apparaître le bénéfice net ou la perte nette de l'exercice.

Il serait superflu d'insister sur la classification des comptes car la liste de ceux-ci constitue déjà une nomenclature aussi complète que possible des rubriques sous lesquelles les entreprises auront à enregistrer les diverses natures d'opérations. Le nombre des comptes dont la tenue sera obligatoire, n'est, à cet effet, d'ailleurs pas élevé.

#### Conseil National de la Comptabilité

Pour permettre un travail efficace, il importe de créer le plus rapidement possible un Conseil National de la Comptabilité qui sera placé sous le haut patronage du Ministre des Finances et de l'Economie.

Le Conseil National de la Comptabilité sera un organisme consultatif. Il aura une mission de coordination et de synthèse en ce qui concerne les recherches théoriques et méthodologiques de comptabilité ainsi que leurs applications pratiques.

En liaison avec tous services, associations ou organismes compétents et sera chargé notamment :

- de réunir toutes informations, de procéder à toutes études, de diffuser toutes documentations relatives à l'enseignement scolaire et postscolaire, à l'organisation, à la tenue et à l'exploitation rationnelle des comptes ;

- de donner son avis préalable sur toutes réglementations, instructions ou recommandations d'ordre comptable proposées par les administrations ou services publics, les commissions ou comités créés à l'initiative des Pou-

voirs publics, les organismes contrôlés directement ou indirectement par l'Etat ;

- de proposer toutes mesures relatives à l'exploitation rationnelle des comptes, soit dans l'intérêt des entreprises et des groupements professionnels d'entreprises, soit en vue de l'établissement des statistiques nationales.

#### Composition du Conseil National de la Comptabilité

Le Conseil National de la Comptabilité pourrait être composé de la façon suivante :

- un président (nommé par le Gouvernement)
- quatre vice-présidents :

Le Directeur de la comptabilité publique

Le président de l'ordre des Experts comptables (à créer)

Un chef d'entreprise de la place

Un membre du corps enseignant

un secrétaire général assisté d'adjoints

un représentant du Ministre des Finances et de l'Economie

un représentant du Ministre de l'Education National

un représentant du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

un magistrat de la cour des comptes

un représentant des services de la Statistique et du Plan

un représentant du Conseil National du Crédit

un représentant de la chambre du commerce et de l'industrie

deux représentants des organisations syndicales

quatre personnalités choisies par le Gouvernement pour leur compétence.

Une fois en possession des propositions du Conseil, l'autorité réglementaire fixera par voie d'arrêt ou d'ordonnance, les dispositions qui

Chaque semaine vous pouvez gagner  
75 millions F. CFA LE GRAND LOT  
75ème chance hebdomadaire il est prévu plus de  
470 millions F. CFA dans 150 à 180000 lots  
à répartir entre les gagnants.  
Si vous n'avez pas de chance à la  
LOTERIE NATIONALE  
2 Carnets de 10 dixième : 3290 F CFA  
1 Carnet < > : 1750 F CFA  
1 Carnet 1/2 : 175 F CFA  
(envoi recommandé, liste tirage officielle comprise)  
**ABONNEZ-VOUS GROUVEZ-VOUS  
VOUS MULTIPLIEZ VOS CHANCES**  
Détaillez vos commandes aux talons des mandats et chèques adressés à  
LOTERIE NATIONALE  
35 MARTHON  
65 BOISSEAU (Loire) CCP Paris 1.671.367  
675 en 810 ou 960 millions F. CFA etc. de lots  
à répartir aux fantastiques tranches spéciales  
ATTÉGMENT 125 MILLIONS F CFA.  
Participation immédiate et renouvellement  
contre 400 F. cts  
Ecritez d'urgence en joignant 450 F CFA.



## Directement d'Orly et du Bourget

Toutes destinations — Bonne arrivée garantie

### Poussins Lebrest Chair

2 kg. à 10 semaines

STARROSS — Ponte intensive — 300 œufs annuels — Races pures SUSSEX, BLEU HOLLANDE, NEW HAMPSHIRE, RHODE CANETONS & Gros Pékins et croisement LAPINS GEANTS du Bouscat — 6 kg — Le seul consommable à trois mois.

ELEVAGE DU MOULIN — 77 — Marles-en-Brie (France)

— Pour démarer un élevage : notre formule 20 poussins et une éleveuse. Demandez notre notice.



revêtiront un caractère obligatoire ainsi que les modalités d'application. Il sera donc inévitable que les solides et vieilles habitudes devront être abandonnées. Les professionnels de la comptabilité se trouveront dans l'obligation de respecter les définitions rigoureuses et d'observer les modalités de comptabilisation très strictes.

Le Conseil National de la Comptabilité, dans le meilleur des cas, pourra présenter assez rapidement une synthèse de ses travaux. Les sociétés procéderont alors à l'inventaire de leurs activités, faire une révision de leur bilan pour ensuite les présenter sous la forme qui aura été décidée avec des documents normalisés ad hoc.

#### Service des Impôts

Il serait souhaitable d'organiser à l'attention du personnel du service des impôts, un séminaire de recyclage lui permettant de connaître tous les systèmes d'utilisation du plan comptable choisi, et de pouvoir interpréter toutes les parties du bilan afin d'y déceler, le cas échéant, toutes fraudes éventuelles. Le service des impôts aura en outre la lourde tâche d'identification des sociétés installées dans notre pays. L'utilité de cette identification réside dans le fait que toutes les sociétés seront classées selon leur activité (industrie — commerce — libérale — etc) et par zone d'activité (département). Il s'agira d'un code qui devra figurer sur tous les documents de la société concernée et identifiée. On pourra supposer un code de la façon suivante :

- les trois premiers chiffres = classification selon l'activité
- les deux suivants = zone d'activité
- (département)

## LE DAHOMEY EST-IL VRAIMENT PAUVRE ?

Au moment où nous évoluons dans le sillage de la révolution dahoméenne, qu'il nous soit permis de méditer tant soit peu cette malheureuse apostrophe "Le Dahomey, un petit pays pauvre" qui heureusement a reçu en son temps la réfutation la plus énergique qui convenait. Oui. C'est en ce terme humiliant que certains milieux occidentaux, traitaient notre pays et osent encore le traiter après son irréversible tournant historique. Or, lisons ce qu'écrivait dans "France Dahomey" n° 103 du samedi 27 décembre 1952, le correspondant d'Alors de l'A.F. P. en ce moment où notre pays était bel et bien sous le joug colonial français.

#### "Recherches de Phosphates au Dahomey"

Le 16 décembre 1952, l'Assemblée territoriale a inscrit à son ordre du jour, une demande d'avis sur l'octroi, au Comptoir des Phosphates d'Afrique du Nord, de dix permis généraux de recherche de type B, valables pour les substances de troisième catégorie (Phosphates).

Des niveaux phosphates de 0m20 à 0m50 de puissance avaient été signalés, depuis 1908, dans la rivière Sazué, près d'Athiémedé. Plus tard, furent découverts ceux de Tchito, de Toffo, Kpomé et Aba. Tous ces niveaux sont situés dans le bas-Dahomey. Le Comptoir des Phosphates d'Afrique du Nord. Société créée en 1943 par tous les producteurs de phosphate d'Afrique du Nord, s'est intéressé à ces indices et a envoyé une mission au Dahomey en mars 1952. Les premières investigations se sont limitées au creu-

- les quatre derniers = numéros d'ordre d'immatriculation.

Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire aura ainsi une vue d'ensemble sur l'économie de la Nation pourra comparer son évolution et se pencher sur les secteurs où l'effort devra être fait afin de maintenir un équilibre de développement.

#### Participation des employeurs à l'effort de construction

Se référant à une loi du 11 juillet 1953, donc antérieure à notre indépendance, on serait tenté d'exiger son application aux sociétés commerciales installées dans notre pays, la plupart, depuis un demi-siècle.

Dans ces grandes lignes, cette loi oblige les sociétés à participer à l'effort de construction, en visant les employeurs occupant au moins Dix (10) salariés. Il s'agit du nombre mensuel moyen de salariés occupés pendant l'exercice au cours duquel ont été versés les salaires servant de base au calcul des retenues. Les employeurs ainsi soumis à cette obligation sont tenus d'investir dans le délai d'un an à compter de la clôture de chaque exercice une somme au moins égale à 1% du montant total des salaires versés au cours dudit exercice.

Le législateur exige que les fonds ainsi prélevés soient investis de telle sorte qu'ils soient employés à des constructions nouvelles destinées à l'habitation. Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire pourrait trouver une formule ou un système applicable à notre pays afin que les sociétés participent ainsi réellement au plan d'urbanisme prévu par les autorités dans les villes de plus de 20.000 habitants.

sement de quelques puits pour édifier les caractéristiques des niveaux.

D'après les renseignements officiels fournis par le chef de la mission, les teneurs semblent comparables à celles des phosphates nord-africains et autoriseraient la poursuite des recherches pour préciser l'importance des gisements et contrôler la régularité des teneurs. Des permis de recherche sont indispensables et c'est pourquoi la Société vient de solliciter l'octroi de dix permis généraux". Fin de citation.

Nous posons alors la question de savoir ce qu'est devenue cette heureuse perspective, quand nous considérons que, non loin de nous, un pays tire des revenus substantiels de ce minerai. Le dossier a-t-il disparu comme par enchantement des archives ou bien a-t-il simplement été abandonné pour quelques intérêts sordides. Nous espérons que notre révolution qui ne laisse rien en jachère saura l'exhumer et l'actualiser pour le plus grand profit de la Nation qui entend relever cette boutade et refuser par là-même l'ironique argument de nos détracteurs selon lequel la dissension des Dahoméens les ferait mourir de faim sur leurs richesses !

Taisons nos rancœurs et engageons-nous résolument au service de notre Patrie car nous sommes "un Peuple fier, épris de justice, riche des ressources de notre pays et de notre esprit, impatient de prendre en mains et d'assumer notre destin..."

Voilà ! Un homme prévenu en vain.

André Pognon

ET VOTRE REABONNEMENT !

REFLEXION SUR LE SPORT  
AU DAHOMEY  
A L'OCCASION  
B'UN ANNIVERSAIRE



Une des équipes les plus populaires de Cotonou, l'Association sportive de Cotonou, fête le quarantième anniversaire de sa création. Elle a organisé à cette occasion une quinzaine sportive marquée par des activités diverses du 24 août au 8 septembre.

Connue sous le pseudonyme "d'Ajaka lolo", l'Association sportive de Cotonou, a été agréée le 25 juillet 1933. Elle a eu, au cours de son existence, l'occasion de se hisser plusieurs fois à la première place. Détentrice définitive de plusieurs coupes, première équipe dahoméenne à être qualifiée pour la coupe d'A.O.F., championne du Dahomey 1971, elle finit au 4ème rang du championnat national 1973.

Quarante ans d'existence, c'est sans doute l'âge des débuts du midi mais aussi l'âge de la recherche de la stabilité et de l'efficacité. L'Association sportive de Cotonou a-t-elle trouvé sa stabilité ? Il faut reconnaître qu'en matière de sport où les jours et les années fastes succèdent aux jours et aux années néfastes, il est difficile de parler en terme de stabilité. On peut cependant se demander, en observant le football africain en général et le football dahoméen en particulier, si l'Association sportive de Cotonou peut se fier à elle-même et compter sur des capacités réelles pour offrir à un public, hélas de plus en plus déçu, un spectacle qui vaille le déplacement. Il lui appartient de répondre à la question avec un esprit critique et d'en tirer les conclusions. Quoi qu'il en soit nous lui souhaitons un bon anniversaire et, pour les années à venir une plus grande efficacité pour le progrès du football dahoméen.

Mais nous voudrions surtout profiter de cette occasion pour faire quelques réflexions sur le sport au Dahomey. La première constatation que l'on ne peut s'empêcher de faire est que, le sport au Dahomey est un peu à l'image de tout le reste, c'est-à-dire enlisé dans l'inorganisation pour ne pas dire habitué à l'improvisation ou même à la régression. Décidément, on fait du sport au Dahomey comme on y fait de la politique, quand on ne piste pas, on tourne en rond, ce qui donne évidemment le même résultat...

Il n'est pas rare d'entendre nos compatriotes se flatter d'avoir été les initiateurs de clubs dans plusieurs pays tout comme il leur arrive aussi de se flatter d'avoir servi de cadres pour d'autres qui, du reste, nous laissent aujourd'hui derrière, dans notre écoulement. Cette évasion dans le passé et cette tendance à ne trouver des motifs ou des moments de fier qu'en dehors des chez soi tiennent d'un complexe de sénilité et d'impuissance propre aux peuples qui ne savent plus découvrir chez eux et dans leur présent les forces nécessaires pour s'égaler ou se dépasser.

Nos équipes nationales des diverses disciplines sportives tout comme les clubs doivent être rangés à la même

enseigne car, la qualité d'une équipe nationale dépend pour une large part de l'émergence qualitative des différents clubs nationaux. Depuis plusieurs années, nous ne franchissons plus le cap du Conseil de l'Entente où ne se trouvent pourtant pas les plus rudes adversaires. D'une façon générale, les spectacles sportifs dans notre pays laissent le public sur une faim et une victoire fortuite sur une équipe nationale et un club étranger ne devraient pas suffrir à nous autoriser à claironner de satisfaction mais nous inciter plutôt à chercher les raisons de la victoire et les moyens de l'assurer pour plus longtemps.

Au cours du dernier championnat, pour ce qui concerne le football, les équipes de Cotonou, en général assez peu disciplinées ont présenté un visage peu réconfortant, avec un jeu égal, décousu et sans classe. Sans trancher nettement, les clubs de Porto-Novo manifestent plus de constance, de ténacité et d'esprit d'équipe. Ce leur permet d'ailleurs de se retrouver en groupe dans le peloton de tête du classement général. Il est vrai qu'il sont aidés par des supporters assez engagés, souvent passionnés, quelquefois excessifs, mais efficaces.

Ainsi donc comme bien d'autres choses dans notre pays le sport est anémique. Ce n'est pas un mal masochisme que de l'affirmer mais simple constatation regrettable avec cependant, un vif désir de voir enfin un changement, car cela commence à trop durer, surtout quand on sait que les critiques sur le sujet n'ont pas manqué. Évidemment, tout le monde reproche à l'Etat son manque d'initiative, d'organisation et d'encouragement dans ce domaine, cela est normal parce que vrai. Il faut aussi interroger les responsables successifs du sport. Il est tout de même désolant que Cotonou ne dispose d'aucune infrastructure sportive digne de ce nom et que malgré les prix d'entrée quelquefois élevés, le stade de cette ville soit toujours resté dans un état de sous-développement déplorable. Mais pour que la qualité du sport change au Dahomey cela dépend aussi beaucoup des différentes équipes et de leurs animateurs.

Ici comme ailleurs une reconversion des mentalités est à entreprendre, à deux niveaux. D'abord, il faut que nos équipes se créent des conditions objectives de succès. En effet, la plupart de nos équipes comptent avant tout, semble-t-il, sur les effets ou les méfaits des forces occultes pour vaincre l'adversaire, oubliant que la condition première pour s'imposer est l'organisation technique du jeu, ce qui suppose des entraînements réguliers, liée à une certaine ascèse physique et morale. Celui qui a passé sa nuit à noyer la veille d'un match ou qui s'affame dans l'alcool peut difficilement supporter le temps normal d'une compétition sportive. Aussi n'est-il pas étonnant que plus d'un club ne tienne efficacement qu'une mi-temps ou soit mis en déroute dès qu'ils franchissent les frontières nationales.

## ET PUISQU'IL EN EST QUESTION...

La Suisse, pays neutre et indépendant, n'est pas membre de l'O.N.U. A l'époque de la création de l'Organisation des Nations Unies, le statut international particulier de la Suisse semblait au gouvernement suisse un obstacle à son adhésion à cette organisation politique mondiale. A part le côté "obstacle" de son statut, il est certain que la Suisse, après une malheureuse expérience avec la Société des Nations, préférât rester en dehors du jeu, pour avoir plus de liberté afin de pouvoir observer et, le cas échéant, reconstruire ses positions.

Un quart de siècle s'est écoulé depuis, et l'actuel Conseil fédéral, ce n'est un secret pour personne, est "pour". Pour l'adhésion de la Suisse à l'O.N.U., pour une participation active, mais qui devrait pouvoir rester compatible avec son statut particulier.

C'est certes pas la quadrature du cercle, mais c'est quand même un problème relativement difficile, d'autant plus qu'il s'agira, en temps utile, de faire adopter le principe de cette adhésion par le peuple, par voie de votation.

Aussi le Conseil fédéral vient-il de procéder à la nomination des membres d'une commission consultative pour les relations entre la Suisse et l'O.N.U., dont la création avait été approuvée par le Parlement.

Le mandat confié aux commissaires consiste à étudier les aspects positifs et négatifs de toutes les formes qui pourraient prendre à l'avenir les relations de la Suisse avec les Nations Unies, y compris une éventuelle adhésion à l'Organisation.

Autant que l'on puisse en juger, la commission comprend aussi bien des partisans convaincus de l'adhésion à l'O.N.U. que des opposants résolus ou des sceptiques. La façon de procéder du Conseil fédéral n'est pas sans susciter certaines réserves de la part des observateurs, tel J.S. Eggy dans le "Journal de Genève" (7.9.73) qui écrit : "(...) Le Conseil fédéral ne veut pas s'engager sans être certain d'être suivi par le Parlement et surtout par le peuple ensuite. Aussi, cette commission, a-t-elle une double valeur politique et psychologique, à l'adresse du pays justement. Elle signifie que le Conseil fédéral rassure l'opinion : on prendra son temps. A-t-il raison d'agir ainsi, ou devrait-il prendre tout de suite sa responsabilité ? C'est une question sur laquelle on peut, honnêtement, partager des opinions différentes. Nous ne savons pas nous-mêmes ce qu'il faut en penser".

x  
x

... 1953... 1973 = vingtième anniversaire des émeutes ouvrières de Berlin-Est. De quoi s'agitait-il ? Quel rôle y joua l'Union Soviétique ?

En effet, la mort de Joseph Staline, ce despote, qui avait fait disparaître huit millions de personnes dans les goulags et les camps soviétiques, n'est pas encore loin. Elle ne remonte qu'au 3 mars 1953. Le problème qui se pose dès lors : celui de la succession. Or, la "Cour" se compose de trois tendances : des durs (Molotov, Béna), une aile "libérale" (Malenkov) et des "centristes" (Khrouchtchev). L'Union soviétique se dote d'une direction collégiale. On évite, ainsi l'épineux problème de la succession. Premiers pas vers un certain assouplissement qui se répercute également dans les "démocraties populaires".

Or, en Allemagne de l'Est, la collectivisation de l'agriculture a rencontré d'énormes difficultés, surtout beaucoup d'opposition. C'est l'époque de l'hémorragie des matières grises les plus diverses, dont un grand nombre d'agriculteurs qui fuirent vers l'Allemagne de l'Ouest. Il y a crise de denrées alimentaires. Des incidents éclatent dans les usines. Ulbricht demande aide à Moscou, qui la refuse et ordonne au leader est-allemand de ralentir le processus de socialisation. Comme en Pologne, en décembre 1970, ce sont les normes de travail qui vont mettre le feu aux poudres. Ulbricht ne tient pas compte du conseil soviétique et rehausse ces normes de travail.

Le 16 juin, les ouvriers du bâtiment cessent de travailler et descendent dans les rues de Berlin-Est. Leurs rangs grossissent ; ils exigent la suppression des normes, cette forme moderne de travail forcé, la baisse des prix et formulent des revendications politiques : démission du gouvernement, élections libres.

Le 17 juin, la grève est générale. Les manifestants tentent d'occuper les bâtiments gouvernementaux, brûlent des drapéaux rouges.

C'est alors que les troupes soviétiques interviennent. Des manifestants sont purement et simplement exécutés. L'émeute gagne la province. Grève à Leipzig, à Rostock, à Halle, à Dresden, à Jena. Les troupes soviétiques interviennent là aussi. Dans les mois qui suivent, la répression est sévère : 42 condamnations à mort et 25.000 arrestations.

Ce fut le début d'un régime encore plus impitoyable qui devait aboutir en 1961 à la construction du mur de Berlin pour mettre fin à une fuite qui devenait catastrophique pour le pays. Depuis, il y a eu 1956 (Hongrie), 1968 (Tchécoslovaquie) et 1970 (Pologne). Toutes ces manifestations de soif de liberté ont été "normalisées" avec l'aide de l'Union soviétique, grande protectrice des peuples opprimés...

Votre ami est abonné.  
 Pourquoi pas vous ?

Tout club qui doit nous représenter à l'étranger doit le mériter jusqu'à la dernière minute pour tenir son rang d'élite.

Nous souhaitons que ces quelques lignes de réflexion contribuent à une prise de conscience des uns et des autres pour une renaissance progressive du sport au Dahomey et pour que la jeunesse dont le poids se fera de plus en plus sentir dans notre société trouve les moyens et les occasions de mettre en valeur ses possibilités physiques.

Abbé Alphonse Quénun



## UN DEMI-SIÈCLE DE FIDÉLITÉ SACERDOTALE

Le 29 juin 1973 à Lille, le R.P. Théophile Blin, ancien professeur au séminaire St Gall de Ouidah, ancien curé de cette même ville a fêté dans une profonde intimité ses 50 ans de vie au service du Seigneur: ses noces d'or. Profonde intimité certes; mais toute la chrétienté de Ouidah était présente à travers son fils choisi, son Excellence Mgr C. Adimou, archevêque de Cotonou.

A cet effet, dans une brillante et émouvante allocution, Mgr Adimou a retracé le chemin suivi par le jeune Théophile Blin réalisant l'espèce de pacte conclu entre M. Blin père et le Seigneur. En effet, celui-là avait dit un jour "Seigneur, d'abord un garçon... quite à vous le rendre plus tard".

Le Seigneur n'est pas resté sourd à cette prière et à 10 ans, le futur R.P. Blin entrait au séminaire d'Haubourdin, petite agglomération de Lille. Après une courte interruption due à la guerre de 1914-1918, sa formation sacerdotale se poursuit à Lyon, au séminaire des Missions Africaines.

Le 29 juin 1923, le jeune Th. Blin reçut des mains du Cardinal Maurin dans la Cathédrale St Jean de Lyon, les onctions sacrées du sacerdoce, entouré de l'affection et de la joie de sa maman, le Seigneur ayant rappelé à Lui plus tôt son papa.

Aussitôt commença la grande aventure missionnaire. Cette aventure à été entièrement consacrée à l'évangélisation du Dahomey, d'abord au séminaire comme professeur et économie, puis à la paroisse de Ouidah, la plus importante alors du vicariat du Dahomey.

Comment ne pas se rappeler le style pastoral imprégné à cette difficile paroisse par le R.P. Blin, style qui se caractérisait par l'approfondissement doctrinal, la dévotion à l'eucharistie, le culte de la Vierge Marie, l'apostolat auprès des adultes et des intellectuels influents, etc...

Mais s'adressant plus particulièrement au R.P. Blin, Mgr Adimou a dit ceci: "Votre plus grande joie apostolique, votre profonde consolation dans les épreuves inhérentes à toute vie sacerdotale qui se veut rédemptrice, votre joie, votre consolation: c'est nous, vos fils spirituels, nous que vous avez envoyés au séminaire, nous que vous avez suivis, encouragés, soutenus durant les longues années de formation.

Au jour de vos noces d'or nous nous devons d'être à vos côtés pour partager votre action de grâce et rendre témoignage. Je suis comme à la tête d'une délégation invisible composée de tous vos fils prêtres: derrière moi, vous devinez les R.R.P. G. Dagnon, Th. Villaça, V. Adjanohou, E. Lissassi, Ph. Tchibozo, V. Houessin, A. Quenou etc... et tous vos anciens paroissiens qui en commun

## Pâques à date fixe dès 1974 ?

Les Eglises chrétiennes célébreront peut-être ensemble et à date fixe la fête de Pâques de 1974. C'est le voeu qui a été exprimé par des sources vaticanes compétentes.

Déjà le Concile Vatican II avait recommandé un accord de toutes les Eglises pour la date de Pâques. Des déclarations analogues ont été faites par le Conseil Oecuménique des Eglises. Récemment, les Patriarcats orthodoxes de Moscou, Constantinople et Bucarest ont accepté le principe.

La question a été reprise au cours d'une récente rencontre à Londres (Grande-Bretagne), les représentants de l'Eglise de Rome et du Conseil Oecuménique, regrettent que les Eglises, une fois encore, ne réussissent pas à s'accorder sur les exigences de la société moderne.

Selon les sources citées, "on attend avec confiance" la première réunion de la commission préparatoire du Concile pan-orthodoxe, qui doit se tenir au cours de l'été à Chambéry, près de Genève (Suisse).

Si des décisions concrètes y sont prises, estime-t-on au Vatican, un accord entre toutes les Eglises pourrait les suivre et s'appliquer dès la fête de Pâques de 1974.

Le débat dans l'Eglise sur la date de Pâques remonte à plus de seize siècles. La première proposition en vue d'une date fixe et unique remonte au Concile de Nicée (325).

Il y a une vingtaine d'années, Pie XII avait chargé le Cardinal Borgognini Duca de lui présenter un rapport sur la question.

## ACCUSE DE CRIME ET FORFAITURE

Un jésuite américain, le Père Robert F. Drinan, vient d'apporter un nouvel élément dans l'affaire du Watergate. Il est en effet le premier membre du Congrès à déposé un projet de censure (impeachment) contre le président Nixon, devant la chambre des représentants.

Le Père Drinan est représentant démocrate du Massachusetts au Congrès. Auparavant il avait à plusieurs reprises

critiqué l'administration Nixon à propos de la guerre au Vietnam et au Cambodge et de la réduction des crédits dans les programmes sociaux.

Aujourd'hui, il accuse le président des Etats-Unis de "crime et forfaiture" sous l'inculpation d'écoute et d'enregistrement de conversations sans préavis aux intéressés, d'organisation d'espionnage et de viol des vies privées, de tromperie enfin sur l'attribution des fonds votés par le Congrès, attribution obtenue "par fraude et dépensée d'une façon anticonstitutionnelle"...



Richard Nixon.  
Accusé de « crime et forfaiture » par un jésuite membre du Congrès.

## UN AVION FABRIQUE À DOMICILE

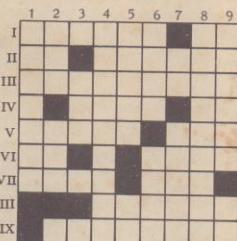
Un missionnaire catholique, le Père Brendan Conway, secrétaire de l'archevêque de Salisbury, Mgr Francis Markall, vient de terminer après un long et patient travail la construction d'un avion bi-place.

Le missionnaire, âgé de 34 ans, avait commencé ce travail il y a deux ans. Il avait \$ 1.200 à sa disposition.

(Suite en page 8)

## LES MOTS CROISES DE "LA CROIX DU DAHOMEY"

Problème n° 205



**Horizontalement.** - I. Sort de son lit pour suivre son cours ; sujet vague. - II. Fin de participer ; le Saint est vénéré. - III. A éviter quand elles sont perfides. - IV. Peintre. - V. Exist. - V. Animaux ; Remué. - VI. Lettres de rupture ; Habitants. - VII. Doré sur tranche ; Possessif. - Pas orale. - IX. Abandonné.

**Verticalement.** - 1. Est forte quand elle finie. - 2. Point dans l'eau ; Prénom masculin. - 3. Prénom féminin. - 4. Capital. - 5. J'un auxiliaire ; Cela - 6. A les genoux proches des oreilles ; Roi ancien. - 7. Alla sur le pré ; Puissants décolorants. - 8. Concurrent à des embellissements. - 9. Evoque une tunique ; En fin de matinée.

Solution du problème n° 204



De gauche à droite : Sœur Joseph Blin, religieuse à Kouandé, R.P. Blin et Mgr Adimou

### LA CROIX DU DAHOMEY

Rédaction et Abonnements  
La Croix du Dahomey  
B. P. 105 - Tél. 39-18

Comptes :  
12-76 CCF  
35.030.416 G BIAO  
COTONOU  
Directeur de la Publication : Ernest Mihami  
Dépôt légal n° 452

Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un  
Abonnement de soutien . . . . = 1.000 à 2.000 CFA (20 à 40 F)

Abonnement de Bienfaiteur . . . . = 2.000 à 3.000 CFA (40 à 60 F)

Abonnement d'Amitié . . . . = 3.000 CFA et plus (60 F et plus)

Changement d'adresse . . . . = 50 CFA

Ordinaire . . . . Avion

Dahomey . . . . 600 CFA

Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger . . . . 700 CFA

Mauritanie, Sénégal, Togo . . . . 1.100 CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazza) . . . . 1.450 CFA

Cameroun, R.C.A. . . . . 700 CFA

France . . . . . 14 F.

Nigéria . . . . . 29 F.

Europe (moins la France) . . . . . 1.000 CFA

Europe (moins la France) . . . . . 2.150 CFA

Amérique (Nord-Centrale-Sud) . . . . . 1.800 CFA

Amérique (Nord-Centrale-Sud) . . . . . 2.300 CFA

IMP. CENTRALE - COTONOU

avec vous célébrent une messe pour vous en ce jour".

C'est par un souhait empreint d'une profonde reconnaissance que Mgr C. Adimou devait terminer son allocution en ces termes : "Que le Seigneur vous fasse la grâce de le découvrir chaque jour un peu plus, d'ouvrir chaque jour un peu plus grand, un peu plus large votre cœur au Divin Coeur de Celui qui a séduit et réjoui votre jeunesse et qui se plaint maintenant à auréoler votre vieillesse dans la joie d'une totale fidélité à son amitié, au service de l'Eglise pour le salut de vos frères.

Qu'il en soit ainsi aujourd'hui et demain".



# monde - ainsi va le monde - ainsi va



## EST-CE UNE FAILLITE?

Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, a fait part de l'intention de son gouvernement de procéder, à des restrictions draconiennes du programme de planification familiale introduit dans le pays. Les moyens employés dans ce but ne sont aucunement proportionnels au résultat obtenu.

Le service indien d'information catholique, "Catholic New or India", rappelle à ce propos que la conférence des évêques asiatiques, lors de sa récente réunion à Manille, a exprimé son opposition à une telle planification. Ce qu'il faut, c'est une politique d'information et de formation de la population, qui aboutisse à une baisse du taux de la natalité.

Le programme de planification familiale a été introduit en Inde en 1952. Depuis lors, les dépenses annuelles en sa faveur ont atteint jusqu'à cent millions de dollars, dont près de deux millions par année pour la distribution gratuite de contraceptifs à la population. Le gouvernement entendait diminuer le taux de la natalité de 39 à 32 pour mille habitants. Mais, pour atteindre ce but, il aurait fallu la collaboration active d'eau moins 28 millions de couples et il y en a seulement 12 millions qui ont accepté les pratiques proposées. Le gouvernement de la Nouvelle Delhi estime donc que tous les efforts qu'il a entrepris dans ce domaine sont demeurés vains et sans effets appréciables.

Selon l'Agence indienne d'information catholique, les meilleurs gouvernements sont parvenus à la conclusion qu'il serait plus efficace d'affecter les sommes dépensées jusqu'ici en faveur de la planification familiale au développement du pays, notamment à l'électrification, à l'implantation d'industries et à l'achat d'engrais.

Selon Mme Gandhi, l'alternative est la suivante : ou bien on s'efforce de diminuer le nombre des chômeurs, d'augmenter la productivité et d'élargir le niveau de vie de la population, ou bien on tente de limiter la progression de la population en maintenant un niveau de vie très bas. Jusqu'à présent, tous les progrès économiques ont été annullés par les efforts en vue de diminuer le taux de la natalité et par l'augmentation rapide du nombre des habitants. Pour le gouvernement indien, il n'y a donc qu'une seule solution possible : affecter au développement économique du pays tous les moyens disponibles et notamment ceux consacrés jusqu'ici à la réalisation du programme de planification familiale.

D.I.A.

## LA LOI SUR LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE APPROUVE

Le Gouverneur de l'Etat-Américain du Massachusetts vient d'approver une loi appelée "Liberté de Conscience" qui autorise les hôpitaux privés à refuser de pratiquer des avortements, des stérilisations et les méthodes contraceptives. Le Gouverneur du Massachusetts a affirmé à ce propos que, par cette initiative, il entendait souligner l'aspect moral du problème et surtout permettre à tous les citoyens d'agir selon leur propre conscience.

## JUSQU'À VA LE DÉSERT DU SAHARA ?

Les experts de l'Afrique Occidentale craignent de plus en plus que la présente sécheresse qui dévaste de gigantesques étendues de l'Afrique Occidentale n'est que le symptôme d'une évolution climatique encore plus alarmante : une expansion du désert en direction du sud.

La sécheresse dont le monde connaît à présent l'étendue perdure depuis plusieurs années déjà. Elle se présente sous un jour tout différent des cycles que l'on connaissait depuis longtemps. Les experts ont établi que le déficit pluviométrique remonte à 1960 déjà. Le million et demi de km<sup>2</sup> frappé par la sécheresse actuelle apparaît dorénavant comme une surface purement et simplement revendiquée par le désert.

On sait qu'il y a 2000 ans, ce qui n'est pas tellement loin par rapport à l'existence de l'homme, le Sahara était une région productive. De grandes parties de la Tunisie servaient de gîtes aux Romains, ce qui explique l'importance qu'ils ont accordé à exercer leur pouvoir sur Carthage. Quelques siècles plus tard, le Sahara s'est de plus en plus étendu vers le nord : les villes romaines englouties par les sables et dont on a déterré et détruit encore les ruines imposantes en témoignent. De nombreuses entrées restent encore à découvrir.

Il n'y a aucun doute que les défrichements et les coupes abusives de bois ont accéléré cette évolution ; mais on est sans aucun doute également en présence d'une évolution climatique. Or, à ce propos, l'homme n'a aucun

pouvoir d'intervention. Du moins pas pour le moment. La savane qui s'étend de la côte du Sénégal et la Mauritanie au lac Tchad a toujours été une zone de production marginale. Culture de céréales et garde de troupeaux ont depuis toujours formé la base d'existence des habitants de ces régions, juste assez pour survivre du moins. Or cette situation est en train de changer. Et les experts craignent que le changement de climat peut être autant responsable de ce développement que les changements imposés à la nature par l'homme.

Considérés dans leur ensemble, le facteur de changement climatique et celui de la croissance démocratique additionnés se révèlent désastreux. Si l'évolution climatique ne revenait pas à de meilleurs sentiments, les progrès scientifiques seraient sans aucun doute encore longtemps dans l'impossibilité de produire davantage et de permettre aux populations de vivre.

D'après le professeur Dresch de l'Université de Paris, le monde industrialisé et les gouvernements des pays africains concernés ont bien trop investi dans le secteur agricole de ces régions. Les plans n'ont pas manqué, mais l'argent. A son avis, il n'est pas trop tard pour trouver une solution, même si le changement de climat devait perdurer au cours des prochaines années. Mais le temps presse. Simon, le Sahara pourrait continuer de progresser vers le sud, jusqu'en des régions qui ont été habitées depuis que l'homme y est apparu.

## Renversé par un putsch militaire, le Président de l'Etat chilien, Salvador Allende s'est donné la mort.



Le président ALLENDE, n'a pas survécu à son régime. Après avoir refusé de céder à l'ultimatum de la junte militaire dirigée par les commandants des trois armes, lui ordonnant de quitter le pouvoir, le président ALLENDE s'est suicidé, au palais présidentiel de la Moneda. Lors d'une tournée le président chilien ALLENDE, 2ème à partir de la droite est entouré ici des chefs d'Etat-Major.

## ... UN PEU DE PATIENCE

## DEJA CINQ ANS DEPUIS LE...

Le 21 août 1968, l'été brûlant des armées soviétiques mettait une brusque fin à la tentative tchécoslovaque de créer un socialisme à visage humain. Pour faire croire au monde qu'il ne s'agissait pas d'une intervention, l'U.R.S.S. ordonna aux autres Pays satellites de venir à l'aide "à ses côtés". Le "Printemps de Prague" appartenait au passé. La Tchécoslovaquie se retrouvait entièrement isolée.

Cinq années ont passé depuis, et l'esprit de détente aidant, on peut dire que la Tchécoslovaquie est sortie de son isolement diplomatique dans lequel cette catastrophe l'avait plongée ; moins un mérite de son régime que le résultat d'une conjoncture politique européenne où trop de gouvernements aiment oublier ce qui gêne leur liberté de mouvement.

Sur le front culturel intérieur, l'échec est flagrant. Après cinq ans de "normalisation" et de "consolidation", la Tchécoslovaquie présente la particularité d'être l'un des pays les plus hautement cultivés du monde mais dont les intellectuels sont la veille de vitres, gardiens de musées ou pompiers, plongeurs de restaurants ou portiers d'hôtel, mafresseurs, hommes ou femmes de ménage, ou bien encore ont pour tâche de charger des chaudières ou de mesurer le niveau d'eau des rivières - quand ils ne sont pas tout simplement chômeurs, c'est-à-dire "parasites".

La seule manifestation du souvenir encore permise aux Prague - fleurir la tombe de Jan Palach, le jeune étudiant qui se fit brûler vif sur la place Wenceslas en janvier 1968, pour protester contre l'occupation de son pays - vient de leur être interdite. De nuit, un énorme pâlisade de bois a été dressé tout autour du carré du cimetière d'Olsany afin d'en barrer les accès.

Dans ces conditions, le calme de Prague et de la Tchécoslovaquie occupée est un calme résigné, où continue de vivre un esprit de résistance de toute une intelligence qui refuse de se laisser "normaliser". R.P.F. A.

## UN PRÊTRE AU BARREAU?

L'abbé Nathanaël Ogbabi, prêtre nigérien, vient de s'inscrire au barreau de Lagos. Cela signifie qu'il pourra plaider comme n'importe quel avocat. Pour le moment il enseigne au petit séminaire d'Onitsha.

L'abbé Ogbabi est originaire de l'Etat Oriental du Nigéria. Il a fait ses études de philosophie et de théologie au grand séminaire d'Enugu et a été promu docteur en droit civil à l'Université de Lagos. Il est le premier prêtre nigérien à s'inscrire au barreau.

## UN AVION FABRIQUE À DOMICILE

(Suite de la page 7)

L'appareil qui est un Jobel Fl1, a été fabriqué comme "fabriqué à domicile".

Le Père Brendan Conway n'avait aucune expérience en la matière. Il s'est basé sur un plan français et a employé du matériel rhodésien.

"J'ai construit cet avion, a dit le père, parce que prendre l'avion ordinaire est un gaspillage de temps et d'argent".